



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Réunion du jeudi 09 octobre 2025

PV n°6 – Saison 2025/2026

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 80 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : Mme Christelle Schroder, M. José Roméro,

Excusés : MM José De Jesus, Louis Finance.

Contrôle des feuilles de matchs.

D4 Vini Prim 11

Report

Match n°54719479 CASTELJALOUX 2 – LAROQUE 1 du 11-10-2025 à 15h00, est reporté, l'équipe de LAROQUE étant en coupe de Nouvelle Aquitaine. Ce match se jouera le SAMEDI 15.11.2025 à 20h00.

D4 Vini Prim 11

Horaire

Match n°54719485 STE LIVRADE 2 – STE BAZEILLE 2 du 12- 10-2025 à 15h00, ce match est avancé à 13h00 sur le terrain de STE LIVRADE le même jour.

Le Président

J. Roméro